



## **PARC EOLIEN DE MONSURES**

Commune de Monsures (80)

### **10. REPONSE A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS**



**PARC EOLIEN de MONSURES**  
Groupe VALECO



**PARC EOLIEN DE MONSURES**  
**Monsures (80)**

-----

**Mémoire en Réponse au Relevé des Insuffisances**

<b>Thème du dossier et/ou élément réglementaire</b>	<b>Compléments demandés compte tenu du caractère incomplet ou irrégulier du dossier</b>	<b>Prise en compte des remarques, référence du § et page du dossier mis à jour</b>
<b>REMARQUES GENERALES</b>	Lettre de demande : erreur de désignation de la SARL dans le 2 <sup>ème</sup> § du courrier	La lettre demande a été corrigée faisant apparaître la bonne désignation de SARL
	Il manque les plans au 1/200 des postes électriques avec les distances d'implantation	Les plans au 1/200 des postes électrique et leurs distances d'implantation ont été rajoutés p.14 et 15 du dossier 6 – Documents Code De l'Urbanisme
<b>DOCUMENTS D'URBANISME</b>	Il convient de compléter les documents d'urbanisme du dossier : les postes de livraison apparaîtront dans les documents graphiques afin d'apprécier leur insertion dans l'environnement. Il apparaîtra également leur distance d'implantation par rapport à la voie dans les plans de masse.	Les documents graphiques (pages 24 et 25 du fichier 6- Document Code de l'urbanisme) font apparaitre les futurs postes de livraison afin d'apprécier leur insertion dans l'environnement. Les distances d'implantation par rapport à la voie apparaissent bien sur les plans de masse (voir remarque précédente).
<b>CONSULTATIONS FRANCE TELECOM</b>	L'ensemble du projet est concerné par la servitude d'utilité publique PT1 – Transmissions radioélectriques (zone de protection) Il convient de consulter les services de France Télécom	Une consultation de France Telecom avait été effectuée en 2014. Le 03/02/2014, France Telecom nous a signalé (cf. mail en fin de document) la présence de la station de Belleuse avec à respecter une zone de 3000 mètres de diamètre. Cette servitude d'utilité publique PT1 a bien été prise en compte dans l'implantation du projet de Monsures. Elle est représentée page 118 de l'Etude d'impact. Une nouvelle consultation des services de France Telecom (Orange maintenant) a été réalisée. Leur retour (mail disponible en fin de document) témoigne de l'absence d'incidence du projet de Monsures sur leur système hertzien.
<b>FLORE ET HABITATS NATURELS</b>	Il convient d'indiquer les dates précises des prospections floristiques	Les dates des prospections écologiques réalisées sont présentées dans le tableau p.58 de l'étude écologique (7-4-1).
	Il convient de requalifier à modérés les enjeux flore et habitats	Les enjeux ont été modifiés p.113 de l'étude écologique (7-4-1).
<b>CHIROPTERE</b>	Il convient de préciser les vitesses de vents pour l'inventaire	Les vitesses de vents ont été ajoutées p.83 de l'étude écologique (7-4-1).
	Il convient de réaliser des prospections en altitude lorsque les conditions de vents faibles sont réunies (conditions à indiquer)	Des prospections en altitude ont été réalisées avec la mise en place d'un système d'écoute continu en canopée du Bois de Choque. Les résultats des prospections en altitude sont présentés au sein du rapport 7-4-2 EtudeEcologique_Rapport_Chiro_Altitude
	Il convient d'évaluer de modérés à forts les enjeux du site concernant la Pipistrelle commune	Les enjeux du site pour la Pipistrelle commune ont été modifiés p. 163 de l'étude écologique (7-4-1).

Thème du dossier et/ou élément réglementaire	Compléments demandés compte tenu du caractère incomplet ou irrégulier du dossier	Prise en compte des remarques, référence du § et page du dossier mis à jour
	<p>Il convient d'étudier et de préciser les déplacements privilégiés des chauves-souris au sein du périmètre d'étude et la fonctionnalité du site, notamment à proximité des éoliennes E5, E6 et E7</p> <p>Il convient à la suite des compléments de proposer des mesures de réduction et d'évitement des impacts (ces mesures doivent être immédiates et non prises après le suivi de mortalité)</p> <p>Il convient également d'étudier et de proposer des mesures de compensation</p>	<p>Un chapitre au sein de l'étude écologique (7-4-1) page 166 est dédié à la fonctionnalité du site vis-à-vis des chauves-souris.</p> <p>Suite aux recommandations des services de la DREAL Hauts-de-France, le pétitionnaire a décidé de modifier l'implantation du projet afin d'éloigner les éoliennes E5 à E7 des structures boisées (mesure d'évitement des impacts).</p> <p>Suite à la consultation des chargés d'études des groupes chiroptères de Picardie Nature, nous avons réalisé des sorties supplémentaires au sol et avons mis en place un système d'écoute en continu en altitude.</p> <p>Des mesures de réduction et d'accompagnement ont été ajoutées p.179 à 189 de l'étude écologique (7-4-1) :</p> <p>Le bridage n'est plus préventif mais est mis en place dès le début de la phase d'exploitation pour les éoliennes E5, E6 et E7 (mesure de réduction).</p> <p>Une action de recensement puis de protection des maternités des espèces sensibles pilotée par Picardie Nature est proposée par le pétitionnaire page 188 de l'étude écologique (7-4-1) (mesure d'accompagnement).</p>
<b>AVIFAUNE</b>	<p>Il convient de qualifier de modérés les enjeux concernant l'avifaune en période d'hivernage (raison : Grive litorne)</p> <p>Il convient d'indiquer le nombre d'espèces observées sur la carte de localisation des espèces</p> <p>Il convient de réaliser les travaux les plus dérangeants obligatoirement en dehors de la période de mars à mi-août</p>	<p>Les enjeux ont été requalifiés de modérés en hivernage p. 62 de l'étude écologique (7-4-1).</p> <p>Le nombre d'espèces observées sur les cartes de localisation des espèces a été ajouté (cf. p.61-64-67-72 de l'étude écologique (7-4-1))</p> <p>Les travaux ne seront pas réalisés sur cette période, comme indiqué dans la mesure de réduction des impacts n°2, p.180 de l'étude écologique (7-4-1).</p>
<b>PAYSAGE, PATRIMOINE ET CADRE DE VIE</b>	<p>Il convient d'actualiser le contexte éolien concernant les parcs éoliens en instruction n'ayant pas fait l'objet d'un avis de l'AE</p> <p>Il convient de mieux utiliser les atlas du paysage de l'Oise et de la Somme pour présenter le paysage et identifier les enjeux</p> <p>Il convient d'intégrer les enjeux relatifs au projet de classement du site de Folleville</p> <p>Il convient de présenter une carte claire des enjeux du patrimoine et du paysage</p>	<p>Le contexte éolien a été actualisé sur l'ensemble du dossier. Au sein de l'étude paysagère, il figure page 46.</p> <p>Un complément est fourni page 31 de l'étude paysagère.</p> <p>Les enjeux relatifs au projet de classement du site de Folleville ont été intégrés à l'étude paysagère page X. Trois points de vue depuis la commune et notamment depuis le Château ont été ajoutés au carnet de photomontages (PDV n°35-36-37).</p> <p>La carte de synthèse paysagère et patrimoniale a été retravaillée de manière à être plus synthétique. Elle est présentée p.48 de l'Etude Paysagère</p>

Thème du dossier et/ou élément réglementaire	Compléments demandés compte tenu du caractère incomplet ou irrégulier du dossier	Prise en compte des remarques, référence du § et page du dossier mis à jour
	Il convient de présenter une carte de visibilité du projet qui intègre les influences visuelles dès qu'une éolienne est visible	Une carte de visibilité du projet intégrant influences visuelles dès qu'une éolienne est visible figure page 74 de l'étude paysagère.
	Il convient d'identifier les enjeux du patrimoine et du paysage ainsi que les parcs éoliens autorisés construits et avec avis de l'AE sur la carte de visibilité	Les enjeux du patrimoine et du paysage ainsi que les parcs éoliens autorisés construits et avec/sans avis de l'AE ont été ajoutés à la carte de visibilité page 76 de l'étude paysagère.
	Il convient de présenter une carte de localisation claire (à bonne échelle) des photomontages (faire des zooms) ainsi que le sens de vision (utiliser une forme en « V ») et dans un deuxième temps, de superposer cette carte avec les enjeux et que ce soit visible	Une carte de localisation claire des photomontages avec le sens de vision est présentée page 78 de l'étude paysagère. Les enjeux ont ensuite été ajoutés à cette carte en page 77.
	Il convient de présenter des photomontages concernant l'ensemble des monuments historiques dans un rayon de 10 km autour du projet et les enjeux du patrimoine relatifs aux villes de Poix-de-Picardie et Folleville	Un carnet de photomontages supplémentaire, pages 172 à 237 de l'étude paysagère, a été réalisé afin de prendre en compte l'ensemble des monuments historiques dans un rayon de 10 km autour du projet et les enjeux du patrimoine relatifs aux villes de Poix-de-Picardie et Folleville.
	Il convient de présenter des photomontages supplémentaires dans le périmètre supérieur à 5 km autour du projet pour les paysages emblématiques	Le carnet de photomontages supplémentaire inclue également les paysages emblématiques au-delà des 5 km du projet.
	Il convient de réaliser différents photomontages <i>a minima</i> depuis la route départementale 210 en direction du château afin de montrer l'impact paysager des éoliennes situées à 1 à 2 km en arrière-plan. Le rapport d'échelle sera à justifier	Un photomontage supplémentaire a été réalisé (n°56) depuis la D210 en direction du château. Un commentaire y est associé. Le photomontage n°24 offre également une vue proche depuis la D210 en direction du château et du projet.
	Il convient d'ajouter les indications des n° des éoliennes et/ou des parcs éoliens construits, autorisés en projet.	Les numéros des éoliennes du projet de Monsures sont indiqués sur les vues réelles. Afin de ne pas surcharger ces vues, les autres parcs éoliens construits, autorisés et en instruction sont annotés sur la frise colorées dédiée.
	Il convient de présenter des vues panoramiques initiales et avec projet de bonne largeur et hauteur réalisées avec un angle de vision de 120°	Une vue réaliste à taille réelle plein cadre a été ajoutée aux points de vue offrant de grands panoramiques afin d'observer un champ de vision avoisinant les 120°.
	Il convient de mieux faire ressortir les éoliennes du projet et des parcs en instruction avec avis AE, autorisés et construits.	L'ensemble des photomontages a été repris.
	Il convient de différencier les éoliennes du projet et des autres parcs sur l'ensemble des vues et indiquer le numéro des éoliennes du projet.	Les éoliennes du projet sont indexées par leur numéro sur les vues réelles ce qui permet de les différencier du reste du contexte. De plus, une frise colorée permet d'identifier facilement tout le contexte présent.
	Il convient d'identifier sur les vues présentées, les enjeux du patrimoine et du paysage	Les enjeux du patrimoine et du paysage sont identifiés sur l'ensemble des photomontages.
	Il convient de présenter des photomontages à 360° pour évaluer les phénomènes d'encerclement	Des photomontages à 360° illustrant l'étude d'encerclement ont été réalisés. Ils suivent l'étude d'encerclement.

<b>Thème du dossier et/ou élément réglementaire</b>	<b>Compléments demandés compte tenu du caractère incomplet ou irrégulier du dossier</b>	<b>Prise en compte des remarques, référence du § et page du dossier mis à jour</b>
	Il convient de réactualiser les impacts sur le paysage, patrimoine et cadre de vie suite aux compléments apportés	Suite aux compléments apportés, les impacts sur le paysage, patrimoine et cadre de vie ont été actualisés (pages 272 et 273)
	Il convient de proposer des mesures supplémentaires d'évitement, de réduction ou de compensation des impacts sur le paysage, patrimoine et cadre de vie, suite aux compléments apportés.	Des mesures supplémentaires sur le paysage, patrimoine et cadre de vie sont proposées au sein de la troisième partie du rapport paysager (275 à 283)

## Retours de consultations France Telecom – Orange :

- 03 février 2014 :

Vous avez transféré ce message le 03/02/2014 15:14.

Date : lun. 03/02/2014 14:06

De : thierry.muscat@orange.com

À : Pauline BERTRAND

Cc: faisceau hertzien France Télécom

Objet: Message

Hattencourt Fonches-Foncette Liancourt-Fosse (80).JPG Belleuse (80) Lavacquerie (60).JPG Belleuse (80).PDF Lavacquerie (60).PDF  
Revelles (80).JPG Gandelu (02).JPG Gandelu (02).PDF Audincthun Dohem (62).JPG

à l'attention de BERTRAND Pauline (GROUPE VALECO à Amiens 80)

Bonjour,

En réponse à votre consultation concernant le projet éolien sur les communes de Hattencourt Fonches-Foncette Liancourt-Fosse (Somme) nous vous informons de l'absence de faisceau et servitude hertziens France Télécom de la présence d'une antenne de téléphonie mobile Orange (632280;2529934) avec à respecter une zone de 500 mètres de diamètre à noter toutefois la présence de la station hertienne de Punchy (633591;2532630) avec une zone à respecter de 3000 mètres de diamètre.

sur les communes de Belleuse (Somme) et Lavacquerie (Oise) nous vous informons de la présence de la station de Belleuse (49°42'22";02°06'32") avec à respecter une zone de 3000 mètres de diamètre l'absence d'antenne de téléphonie mobile Orange.

sur la commune de Revelles (Somme) nous vous informons de l'absence de faisceau et servitude hertziens France Télécom de la présence d'une antenne de téléphonie mobile Orange (585555;2538235) avec à respecter une zone de 500 mètres de diamètre à noter toutefois la présence de la station hertzienne de Quevauvillers (581970;2536130) avec une zone à respecter de 3000 mètres de diamètre.

sur la commune de Gandelu (Aisne) nous vous informons de la présence de la station de Gandelu (49°05'13";03°10'57") et de la servitude hertzienne France Télécom Gandelu (49°05'13";03°10'57") / Château-Thierry (49°03'46";03°23'17")

• 24/07/2017 :

De : mrodrigues.ext@orange.com  
À : Simon Ritter  
Cc : GUILLIER Patrick DTRS/UPR NE  
Objet : RE: Consultation servitude Projet éolien Monsures - GROUPE VALECO

Date: lun. 24/07/2017 1

Message 170620 Données projet éolien de Monsures.pdf

Monsieur,

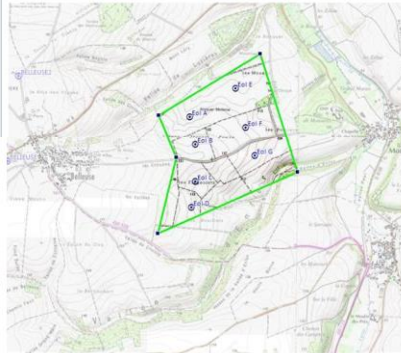
Nous n'avons pas de faisceau hertzien ou de site hertzien actuellement impacté par votre projet éolien localisé sur les communes de MONSURES dans le département de la Somme (80).

Monsieur Patrick GUILLIER (en copie de ce mail), responsable du secteur, vous informera (si c'est le cas) si de nouveaux projets sont en cours sur cette zone.

A noter que notre réponse n'inclut que les faisceaux-hertziens d'Orange, et non les autres activités qui pourraient être impactées (Mobiles, Câbles, Fibres optiques etc...).  
Merci d'adresser vos prochains projets à l'adresse [consultation.faisceaux-hertziens@orange.com](mailto:consultation.faisceaux-hertziens@orange.com).

Bonne réception

Cordialement



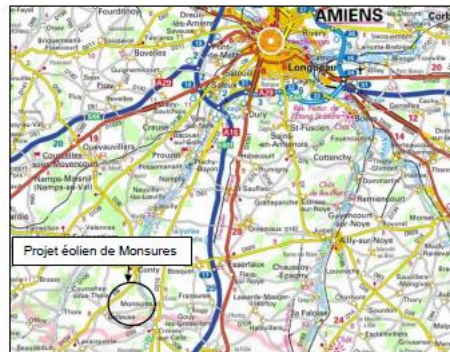
**Martha Rodrigues**  
ORANGE/OF/DTSI/DTRS/DCIRF/TOH/FH-FS  
05 34 54 40 16  
[mrodrigues.ext@orange.com](mailto:mrodrigues.ext@orange.com)



### PRESENTATION DU PROJET

#### Localisation :

Le projet se situe sur la commune de Monsures dans le département de la Somme.



#### Coordonnées des éoliennes :

Les coordonnées et altitudes des éoliennes sont données dans le tableau suivant :

Eoliennes	Lambert 93		WGS84		Altitude (m)
	X (m)	Y (m)	Longitude	Latitude	
E1	637830,523	6957250,653	2°8'16,7757" E	49°42'40,4399" N	118
E2	637904,2785	6956884,982	2°8'22,6532" E	49°42'28,6384" N	140
E3	637912,7907	6956449,266	2°8'23,3146" E	49°42'14,5480" N	135
E4	637857,1777	6956141,68	2°8'20,7082" E	49°42'04,5796" N	135
E5	638384,7995	6957582,707	2°8'46,2433" E	49°42'51,3749" N	109
E6	638503,5013	6957103,61	2°8'52,4224" E	49°42'35,9201" N	118
E7	638618,4074	6956769,633	2°8'58,3332" E	49°42'25,1575" N	112

#### Implantation :

La carte ci-dessous présente l'implantation du projet et la numérotation des machines.

